

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 467

Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -
Enseignement supérieur

Dossier : 191194

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Projet Centre pilote La Main à la Pâte- La Rotonde - Convention 2019 - 2022 - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 467

Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -
Enseignement supérieur

Dossier : 191194

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Projet Centre pilote La Main à la Pâte- La Rotonde - Convention 2019 - 2022 - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

L'Académie des sciences, le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et la Fondation La main à la pâte ont signé une convention-cadre le 19 février 2009, renouvelée en 2013 et en 2016, pour développer la qualité de l'enseignement des sciences et techniques, particulièrement à l'école primaire, au collège et au lycée.

Le programme national Accompagnement en sciences et technologie à l'école primaire vise à rapprocher l'école et le monde scientifique, suivant la circulaire du 8 juin 2010.

Le Programme d'investissements d'avenir "Internats d'excellence et égalité des chances" par convention du 10 février 2012 crée des Maisons pour la science au service des professeurs, portées par la Fondation La main à la pâte.

Le projet éducatif de la Ville de Saint-Étienne a fixé trois orientations principales, parmi lesquelles :
«Favoriser la réussite éducative de tous les enfants et les jeunes».

□ **Motivation et Opportunité :**

En 2000, un réseau de centres pilotes La main à la pâte a été créé à l'initiative de l'Académie des Sciences dans le cadre des actions de soutien au Plan de rénovation de l'enseignement des sciences dans le primaire, lancé par le ministère de l'éducation nationale, ces centres pilotes ayant pour fonction de développer des dispositifs originaux et innovants d'accompagnement de la rénovation de l'enseignement des sciences dans les écoles d'une zone géographique déterminée (ville, circonscription, département) et de produire en commun des ressources pour la mise en oeuvre des programmes de l'école primaire.

Un centre pilote a été créé en 2006 à Saint-Etienne.

□ **Contenu :**

La Ville de Saint-Étienne s'associe à la Fondation La main à la pâte, l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole, la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale, l'Université Jean Monnet par la signature d'une convention, pour la poursuite du centre pilote La Main à la Pâte.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention établie entre la Ville de Saint-Étienne et la Fondation La main à la Pâte, l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole, la Direction académique des services de l'Éducation nationale, l'Université Jean Monnet.

- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ladite convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier et prendre toutes les mesures nécessaires à son application.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Samy KEFI-JEROME